



Conseil d'administration

347^e session, Genève, 13-23 mars 2023

Section institutionnelle

INS

Date: 27 février 2023

Original: anglais

Dix-huitième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Premier rapport supplémentaire: documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «Pour information» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration, mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «Pour information» figure dans l'ordre du jour de chaque session. On trouve ces documents en ligne sur la droite de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration.

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² OIT, *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail* (Genève, 2021), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ OIT, *Recueil de règles applicables, Règlement du Conseil d'administration*, section 2.3.

▶ **Projet de décision**

3. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés ([GB.347/INS/INF/1](#));
 - Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (Genève, 28 novembre-10 décembre 2022) ([GB.347/INS/INF/2](#));
 - Point sur l'avancement de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986 ([GB.347/INS/INF/3](#));
 - Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT ([GB.347/INS/INF/4](#));
 - Rapport sur les travaux du Comité tripartite chargé d'étudier les améliorations à apporter à la méthodologie adoptée pour l'indicateur 8.8.2 des objectifs de développement durable concernant les droits des travailleurs (Genève, 21 octobre 2022) ([GB.347/INS/INF/5](#));
 - Point sur la participation de l'OIT à la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ([GB.347/POL/INF/1](#));
 - Accords conclus avec d'autres organisations internationales ([GB.347/LILS/INF/1](#));
 - Programme et budget pour 2022-23:
 - Position des comptes au 31 décembre 2022 ([GB.347/PFA/INF/1/1](#));
 - Recouvrement des contributions depuis le 1^{er} janvier 2023 ([GB.347/PFA/INF/1/2](#));
 - Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège ([GB.347/PFA/INF/2](#));
 - Point sur les locaux du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et du Bureau de pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo à Abidjan ([GB.347/PFA/INF/3](#));
 - Premier rapport de situation sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information (2022-2025) ([GB.347/PFA/INF/4](#));
 - Plan de vérification extérieure des comptes ([GB.347/PFA/INF/5](#));
 - Suite donnée au rapport du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021 ([GB.347/PFA/INF/6](#));
 - Composition et structure du personnel du BIT au 31 décembre 2022 ([GB.347/PFA/INF/7](#));
 - Rapport du Conseil de gestion de la Caisse de versements spéciaux ([GB.347/PFA/INF/8](#));
 - Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2022 ([GB.347/PFA/INF/9](#));
 - Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport de la 72^e session du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (2022) ([GB.347/PFA/INF/10](#));

- **Questions relatives au Tribunal administratif de l'OIT: Modification du statut de la Commission de la fonction publique internationale et point sur l'examen des questions de compétence au regard du régime commun des Nations Unies ([GB.347/PFA/INF/11](#)).**